

Référentiel de Compétences

Dans le cadre de ses fonctions, l'ingénieur aura à assurer plusieurs activités professionnelles. Pour chacune des activités professionnelles, sont précisées ici les compétences qui s'y rattachent.

- Elaboration ou analyse de cahiers des charges et d'appels d'offre
 - Reformuler le besoin
 - Elaborer un cahier des charges
 - Négocier avec un client
 - Evaluer les impacts environnementaux
 - Participer à la rédaction d'une réponse à un appel d'offre
- Gestion des dossiers d'études et de définition
 - Réaliser des recherches documentaires et une veille technologique, analyser l'existant
 - Identifier et consulter des normes en particulier concernant la sécurité et l'environnement
 - Participer à la définition de procédures Sécurité, Qualité, Environnement
 - Intégrer des contraintes et opportunités de propriétés industrielles
 - Définir des plans cotés de pièces mécaniques spécifiques
 - Produire des schémas, plans, synoptiques ou de programme d'automatisme
 - Produire des nomenclatures de composants
- Modélisation et Conception
 - Identifier des phénomènes physiques en jeux
 - Construire des modèles simplifiés pour évaluer les ordres de grandeur
 - Participer à la construction et l'exploitation de modèles numériques
 - Réaliser une spécification fonctionnelle des différents équipements
 - Dialoguer avec des fournisseurs d'équipements et de composants
 - Dialoguer avec des spécialistes internes et externes
 - Choisir et agencer spatialement des composants
 - Analyser des performances énergétiques
 - Etudier les coûts de réalisation et d'exploitation
 - Introduire des solutions innovantes
 - Evaluer les risques et prendre des décisions
- Suivi technique de la réalisation
 - programmer et assurer le suivi de réalisation
 - planifier l'intervention sur une installation
 - Suivre les coûts, les délais et la qualité de réalisation
 - Participer aux réunions de chantier et à la réception des travaux
 - Fournir un appui technique aux installateurs
 - Contrôler la conformité de l'installation et mettre en place des actions correctives
- Animation, organisation et développement d'un bureau d'études
 - Assurer une responsabilité hiérarchique au sein du bureau d'études
 - Organiser et animer des réunions d'équipes
 - Définir des bases de données techniques et méthodologiques du bureau d'étude
 - Etudier et mettre en place des moyens de gestion de données techniques
 - Choisir des équipements matériels et logiciels
 - Répondre à un besoin de formation
- Positionnement dans l'entreprise et la société
 - Opérer des choix professionnels
 - Evaluer la valeur ajoutée de son activité au sein de l'entreprise
 - Positionner les actions de l'entreprise par rapports aux enjeux industriels
 - Positionner les actions de l'entreprise par rapports aux enjeux environnementaux
 - Positionner les actions de l'entreprise par rapports aux enjeux sociaux
 - Réaliser des études dans un contexte international